

COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 43/12 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice: 29

Présents: 25

Votants: 29

Procurations:

04

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le : 0 3 JUL. 2012

Affiché le :

0 3 JUIL. 2012

L'An deux mille douze, le vingt six juin, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION: 19 juin 2012

<u>PRÉSENTS</u>: Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, CANEZIN, LIAN, BEUILLE, GONZALEZ, SALAÜN, DURAND, PLATEAU, SCHINTONE, ANDUZE, DECAMPS, BERNES, TISSEYRE, ESPINOSA, GUZOU, ZAMBONI, LASSALLE, CASTAING, BENHADJ, RIGAUD, FERTE, MOUNIC, LOUGE, GESTA.

PROCURATIONS

Mmc AUDIGUTER	à	M. SANCHEZ
Mme PETIT	à	M. SALAÜN
M. MARQUIER	à	Mme MAUREL
Ame II OURERES	à	M RTGAUD

Secrétaire: Monsieur Michel BFUILLE a été élu secrétaire de séance à l'unanimité

OBJET : FINANCES - Acquisition de matériel pour le CTM - Demande de subvention au Conseil Sénéral

Madame le Maire înforme les membres du Conseil Municipal que pour le bon fonctionnement du service fechnique, il apparait nécessaire d'acquérir un nettoyeur haute pression pour la somme de 7 798 € HT.

Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de solliciter une subvention auprès du Conseil Général pour aider la Commune dans ces investissements.

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL DECIDE, à l'unanimité :

> De demander une subvention au Conseil Général pour aider la commune dans ces investissements.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 26, juin 2012

Le Maire

Lysiane MAUREL

3184